

## Rapport d'activité Conseil de Fondation du Grand Théâtre couvrant la période de novembre 2020 à mai 2021

En préambule, il faut relever que toutes les séances du Conseil se sont tenues en ZOOM. Ma première séance a eu lieu le 6 novembre 2020.

Depuis le 20 octobre 2020, seules deux représentations ont eu lieu en présentiel, mais à jauge très réduite comme le préconisent les mesures sanitaires décidées par le Conseil Fédéral, notamment *Didon* et *Enée* le 2 mai et *Le Sacre II* le 26 mai 2021. Cela étant, les spectacles peuvent être visionnés en streaming pendant une période limitée dans le temps.

La Cour des comptes a finalisé son audit sur la légalité et la gestion et la gouvernance de la Fondation du Grand Théâtre en novembre 2020. Ce qu'il est important à relever est que les recommandations les plus appuyées sont destinées au Canton et à la Ville de Genève. Par ailleurs le Conseil de Fondation a refusé une recommandation (7) en indiquant « ...il paraît toutefois prématuré de prendre position par rapport à la gouvernance qui mérite une réflexion ultérieure du Conseil. »

par rapport aux critères suivants :

No	Recommandation / Action	Priorité	Responsable	Délai
<b>Positionnement du Grand Théâtre parmi les institutions culturelles genevoises</b>				
1	Définir une politique culturelle	Très élevée	OCCS	31.05.2023

No	Recommandation / Action	Priorité	Responsable	Délai
<b>Relations avec la Ville de Genève</b>				
2	Finaliser la convention de subventionnement entre la FG TG et la Ville de Genève	Élevée	DCTN	31.12.2020
3	Préciser le rôle de haute surveillance de la Ville de Genève vis-à-vis de la FG TG	Très élevée	CA/LEX avec DCTN	31.03.2021
4	Mettre en place un groupe de réflexion sur un statut du personnel unique	Très élevée	DCTN	31.12.2020

No	Recommandation / Action	Priorité	Responsable	Délai
<b>Organisation de la FG TG</b>				
5	Formaliser une stratégie de la FG TG	Très élevée	Conseil de fondation	Environ 6 mois
6	Réviser le statut et le règlement intérieur de la FG TG	Élevée	CF (CA, CM ; Grand Conseil)	2 à 3 ans suivant les délais d'approbation des autorités compétentes
7	Revoir l'organisation de la direction de la FG TG	Très élevée	Recommandation refusée	

No	Recommandation / Action	Priorité	Responsable	Délai
<b>Surveillance et reporting</b>				
8	Présenter au Conseil de fondation la programmation artistique et le budget annuel suffisamment tôt	Très élevée	Direction	Dès le 31 mai 2022
9	Formaliser une programmation et un budget pluriannuels	Très élevée	Direction	Environ 6 mois, dans le cadre de l'élaboration de la convention quadriennale (délai de modification des statuts voir point 6)
10	Établir un budget et un suivi global de l'ensemble des activités du GTG	Élevée	Direction	Selon les délais de la Ville concernant la dématérialisation des flux financiers
<b>Gestion des risques et SCI</b>				
11	Revoir le processus d'analyse des risques	Élevée	Direction / Conseil de fondation	En cours
12	Développer le SCI au sein de l'ensemble de l'institution pour les activités clés	Élevée	Direction / Conseil de fondation	En continu
<b>Documentation en matière d'intégrité et d'éthique</b>				
13	Rédiger une charte éthique	Élevée	Direction / Conseil de fondation	Environ un an
14	Réglementer la gestion des liens et des conflits d'intérêts	Élevée	Direction / Conseil de fondation	Environ un an et demi

Sur demande de la commission du personnel du GTG, des mesures concrètes ont été adoptées pour lutter contre le harcèlement et la discrimination (clause contractuel tolérance ZERO). Ladite commission a demandé que tout le personnel puisse bénéficier du groupe de confiance cantonal auquel la Ville a adhéré. A cause des statuts différents du personnel au sein du GTG (contrats de droit privé pour les collaborateurs/trices de la Fondation et droit public pour les personnes avec un contrat Ville de Genève) cela n'a pas été possible. Un appel d'offre a été lancé pour choisir un prestataire externe auquel le personnel de la fondation pourra s'adresse en cas de besoin.

Pour trouver une solution au problème des deux statuts, un groupe de travail VdG/GTG a été constitué.

Par ailleurs une convention quadriennale a été négociée avec le Département de la Culture et de la Transition numérique (DCTN) de la Ville de Genève et est en cours de ratification.

Le dossier épineux de la vente d'Opéra des Nations est en voie de résolution. La négociation avec l'acquéreur chinois est à bout touchant. Le terrain Rigot, de propriété du Canton, doit être débarrassé d'ici le 31 juin 2021.

Le budget 2020-21 a été revu le 3 mars 2021 sur la demande du DCTN. Le principal réajustement avec le budget initial 2020-2021, soumis le 26 août 2020 au CA, qui présentait un déficit de CHF 1'365'428, réside dans le changement de programmation opéré juste avant le début de saison. En raison des effectifs très importants requis pour la production de *Turandot*, il a été décidé de présenter la production *La Cenerentola* en lieu et place de *Turandot*. Les effectifs plus restreints de cette production permettaient de répéter en respectant les distances sanitaires sur scène et dans la fosse d'orchestre. Le changement de production a induit une économie significative par rapport au budget initialement prévu. Le budget total de la saison 2020-2021 présente un total de charges de CHF 32'692'502 (saison 2019-2020 : CHF 32'522'878) et un total de revenus de CHF 32'454'938 (saison 2019-2020 : CHF 31'195'549), hors valorisation de la mise à disposition du bâtiment à hauteur de CHF 3'184'534. Le résultat se traduit par un déficit de CHF 237'565, contre un déficit budgété de CHF 1'327'329 pour la saison 2019-2020. Mais attention, les conséquences possibles des mesures sanitaires sur le plan

financier ont été expressément écartées. Il faudra attendre les comptes pour voir plus clair sur des éventuels pertes.

Je tiens à remercier les camarades pour leur confiance et je reste à disposition à d'autres moments dans l'année.

Maria Vittoria Romano,

Genève, 26 mai 2021